



Deux tiers de la population regroupés sur 11 % du territoire

La densité de la population reflète en partie la dynamique des territoires et permet d'identifier des zones de forte ou, au contraire, de faible concentration. En 2016, 31 % de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes vit dans une commune densément peuplée, une part très proche de celles des personnes habitant une commune de densité intermédiaire ou peu dense. En revanche, seulement 3 % de la population vit dans une commune très peu dense alors qu'elles représentent 33 % du territoire régional. Au-delà de la population, les espaces denses concentrent également les emplois. Le parcours de vie des habitants montre une périurbanisation croissante depuis plusieurs années dans les grandes métropoles.

Hélène Decorme, Corinne Pollet, Insee

La superficie très variable des communes peut en laisser apparaître certaines comme peu peuplées ou au contraire densément peuplées, alors même que leurs populations sont de taille comparable. Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la nouvelle grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune. Définie par Eurostat, elle permet de comparer le degré d'urbanisation des pays européens selon une même méthodologie (*sources*). Cette densité, différente de la densité moyenne de population de la commune, n'inclut pas les surfaces non habitées comme les forêts, la montagne et les champs. Elle repère les zones agglomérées d'habitations. Ainsi, plus la population est nombreuse et concentrée au sein de la commune, plus la commune est considérée comme dense. Les communes du territoire national sont classées selon quatre catégories : denses, de densité intermédiaire, peu denses et très peu denses.

Une population concentrée dans les communes denses et de densité intermédiaire

En 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, près des deux tiers de la population vit dans une commune dense ou de densité intermédiaire alors que celles-ci ne représentent que 11 % de la superficie de la région. Les communes denses comptent 2,5 millions d'habitants, soit 31 % de la population, contre 38 % en France métropolitaine (*figure 1*). Celles de densité intermédiaire rassemblent plus d'un tiers de la population régionale sur 10 % de la superficie, un peu plus qu'en France. Par ailleurs, 3 415 communes sont peu denses ou très peu denses. Elles occupent près de 89 % du territoire régional. Si 32 % des habitants vivent dans les communes peu denses, ils ne sont que 3 % à habiter dans les communes très peu denses, soit 262 000 personnes sur un tiers du territoire.

1 86 communes concentrent 31 % de la population et 40 % de l'emploi

Répartition des communes, de la superficie, de la population et de l'emploi selon les quatre niveaux de densité des communes, en Auvergne-Rhône-Alpes

	Nombre de communes	Répartition (en %)			
		Part des communes	Part de la superficie	Part de la population	Part de l'emploi
Communes denses	86	2,1	1,4	30,7	40,3
Communes de densité intermédiaire	529	13,1	10,1	34,4	36,0
Communes peu denses	2 254	55,9	55,5	31,6	22,0
Communes très peu denses	1 161	28,8	33,0	3,2	1,7

Source : Insee, Recensement de la population 2016

Une concentration encore plus forte de l'emploi dans les communes denses

Les communes denses se situent au cœur des grandes agglomérations et dans leurs banlieues. Elles comptent en moyenne 29 000 habitants, avec un minimum de 1 260 personnes à Saint-Romain-au-Mont-d'Or. Elles sont caractérisées par une concentration de la population, avec en moyenne 2 500 habitants par km², mais également par une concentration de l'emploi. Ainsi, les communes denses centralisent 40 % de l'emploi alors qu'elles ne couvrent que 1,4 % de la superficie régionale. La concentration des personnes et des emplois à un même endroit facilite l'adéquation entre l'offre et la demande de travail. De plus, la proximité entre les entreprises favorise les échanges ainsi que la diffusion des innovations et des technologies. À l'inverse, des effets négatifs peuvent être associés à cette concentration : congestion, prix élevé de l'immobilier, pollutions, moindre mixité sociale... Le Rhône est le département qui compte le plus de communes densément peuplées avec 37 communes (comme Irigny ou Meyzieu par exemple). Celles-ci rassemblent 69 % de la population rhodanienne, loin devant l'Isère avec 16 communes et 29 % de sa population.

Une périurbanisation qui s'étend vers les communes peu denses

Entre 2006 et 2016, c'est dans les communes peu denses que la croissance de la population a été la plus forte. L'évolution y est de + 0,9 % par an en moyenne, contre + 0,7 % dans les communes de densité intermédiaire, + 0,6 % dans les communes denses et + 0,3 % dans les zones très peu denses. Cela témoigne de la poursuite de la périurbanisation, allongeant toujours plus les déplacements domicile-travail. En effet, les couronnes périurbaines, qui correspondent dans la région aux espaces intermédiaires ou peu denses, offrent des logements de grande taille à des prix plus accessibles, tout en restant à proximité des emplois. La population moyenne des communes de densité intermédiaire est de 5 270 personnes, variant de 300 habitants à Ponsonnas à 43 450 habitants à Bourg-en-Bresse.

Dans l'Ain et la Haute-Savoie, plus de 45 % de la population vit dans une de ces communes telles que Trévoux ou Saint-Gervais-les-Bains. Les communes peu denses comptent en moyenne 1 140 habitants, avec un maximum de 9 410 personnes à Fillière en Haute-Savoie. Dans ces deux types d'espaces, les quadragénaires et les enfants mineurs sont plus présents. À l'inverse, ces espaces voient partir des étudiants et jeunes actifs vers les grands pôles d'enseignement et d'emploi. Les jeunes sont ainsi surreprésentés dans les espaces denses (22 % contre 15 % sur l'ensemble de la région). Les espaces très peu denses peinent davantage encore à retenir leurs jeunes et à en attirer de nouveaux. L'arrivée de populations à l'âge de la retraite renforce une part des personnes âgées déjà importante. Ainsi, un tiers des habitants sont âgés de 50 à 70 ans, contre un quart dans l'ensemble de la région, et ce au

détriment des jeunes générations. La répartition par âge montre par conséquent un vieillissement prononcé de la population dans ces territoires.

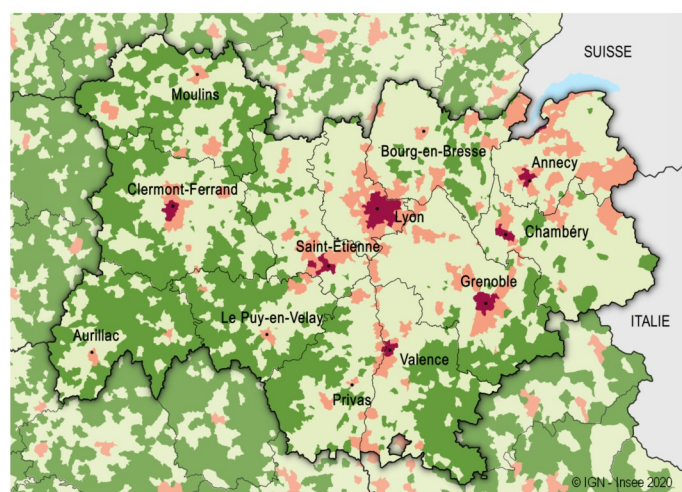
De nombreuses communes très peu denses au sud et à l'ouest de la région

Dans les départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la Drôme, plus de 40 % des communes sont très peu denses. Elles sont plus de 60 % dans le Cantal et la Haute-Loire. Dans ces deux départements, la part des personnes vivant dans une commune très peu dense est également la plus importante (respectivement 26 % et 15 %), suivi de l'Allier (13 %). Ces communes, où le manque d'attractivité se fait sentir, comptent en moyenne 230 habitants, la plus peuplée ne dépassant pas 1 870 habitants. Quatre départements, l'Ain, l'Allier, le Cantal et la Haute-Loire, n'ont aucune commune densément peuplée sur leur territoire. En Ardèche, seule la commune de Guilherand-Granges, en périphérie de Valence, est densément peuplée (figure 2).

En termes de densité, la différence est grande entre les espaces montagneux de l'ouest et de l'est de la région. Les plateaux du Massif central et ses massifs de moyenne montagne favorisent l'installation de la population en altitude, de façon dispersée. À l'inverse, le relief escarpé des Alpes et ses hauts sommets conduisent les habitants à se regrouper le long des vallées. Les habitants se concentrent sur des territoires resserrés formant un tissu urbain plus dense. ■

2 Des territoires qui se densifient autour des métropoles

Grille de densité communale



Typologie de la grille communale de densité

■ Communes densément peuplées ■ Communes peu denses
■ Communes de densité intermédiaire ■ Communes très peu denses

Source : Insee, Recensement de la population 2016

Sources

Méthode de construction de la grille communale de densité

À partir de carreaux de 1 km², on forme des mailles urbaines denses, agrégations de carreaux contigus, qui remplissent deux conditions : une densité de population au carreau d'au moins 1 500 habitants par km² et un minimum de 50 000 habitants après agrégation. Pour définir l'urbain de densité intermédiaire, on forme ensuite des mailles qui remplissent deux conditions : une densité de population au carreau d'au moins 300 habitants par km² et un minimum de 5 000 habitants après agrégation. Les mailles peu denses remplissent ensuite comme conditions, une densité de population au carreau d'au moins 25 habitants par km² et un minimum de 300 habitants après agrégation. Les autres carreaux sont considérés comme très peu denses. Au final, on obtient quatre types de carreaux, du dense au très peu dense. Ensuite, chaque commune est classée selon la part majoritaire de sa population vivant dans l'un des quatre types de carreaux.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2020

Pour en savoir plus

- « 38 % de la population française vit dans une commune densément peuplée », Insee Focus n° 169, novembre 2019

